



Cabinet du Ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le vendredi 19 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrat de partenariat pour le remplacement et l'automatisation des 29 barrages manuels de l'Aisne et de la Meuse

Le conseil d'administration de Voies navigables de France a désigné, ce vendredi 19 avril 2013, le groupement composé des sociétés Vinci Concessions (mandataire), Shema et Soc 43 comme « attributaire pressenti » pour le contrat de partenariat portant sur le remplacement et l'automatisation des 29 barrages manuels de l'Aisne et de la Meuse et sur la réalisation des équipements associés.

Le réseau navigable que l'Etat a confié à Voies navigables de France (VNF) comporte encore 130 barrages dont la manœuvre est exclusivement manuelle.

Leur remplacement par des barrages automatisés répond à un enjeu de qualité de service et de sécurité, tant pour les usagers et riverains des voies d'eau concernées que pour les agents chargés de l'exploitation de ces ouvrages. Il permet de moderniser à la fois le réseau navigable et ses méthodes d'exploitation.

La décision du conseil d'administration de VNF, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, permettra la mise en service d'un premier groupe d'ouvrages dès 2017, et de l'ensemble des 29 barrages automatisés à une échéance anticipée par rapport aux attentes initiales de VNF, donc sensiblement avant 2023.

Frédéric Cuvillier, qui a annoncé cette semaine plusieurs mesures importantes de soutien au fret fluvial, salue la concrétisation de ce partenariat qui participe à l'amélioration du service de la voie d'eau. Il souligne que ce projet sera exemplaire en matière d'insertion dans son environnement, grâce à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques sur certains barrages, et d'ouvrages de franchissement piscicoles (« passe-à-poissons ») sur toutes les nouvelles installations, ce qui permettra de rétablir la continuité écologique de l'Aisne et de la Meuse.

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr